

Copies de tous les ordres du département et de toutes les annonces ayant trait à l'emprunt canadien projeté de quatre millions, avec l'état des offres faites ainsi que les taux et les montants, les offres acceptées, avec les taux et les montants, les montants acceptés depuis et le taux, et aussi le taux auquel la balance de l'emprunt est actuellement prise.—(Sir Richard Cartwright.)

Rapport du capitaine Scott, de la marine royale, et des estimateurs, au sujet de la perte du steamer *Princess Louise*, et la preuve fournie par l'enquête faite à propos de cette perte.—(M. Weldon.)

Sir JOHN A. MACDONALD propose que la Chambre s'ajourne.

La motion est adoptée; et (à 5.30 heures p. m.) la Chambre s'ajourne.

CHAMBRE DES COMMUNES.

JEUDI, 24 janvier 1884.

L'ORATEUR prend le fauteuil à trois heures.

PRIÈRE.

PÉTITIONS RELATIVES AUX BILLS PRIVÉS.

M. BEATY demande par motion la prolongation du temps fixé pour recevoir les pétitions relatives aux bills privés jusqu'à samedi, le 9 février prochain, conformément à la recommandation du comité spécial permanent.

M. BLAKE: M. l'Orateur, nous décidons à chaque session qu'à la session suivante nous n'aurons pas de ces prolongations, et la première chose que nous faisons, c'est de les accorder. Il me semble qu'en demandant une extension si considérable que celle qui va presque au 9, l'honorable député invite ceux qui sont chargés des bills privés d'attendre jusqu'au 7 ou au 8 avant de présenter leurs pétitions, et s'il est absolument nécessaire de prolonger ce temps, il vaut bien mieux le prolonger d'une semaine que de quinze jours.

M. BEATY: Ça été le sentiment du comité qu'il valait mieux prolonger jusqu'au 9 et rendre le terme final, que de le prolonger à une date plus rapprochée, pour, ensuite, le prolonger encore. Dans l'intention de ceux qui la demandent, cette extension doit être la dernière aussi bien que la première, en tant que le comité est concerné.

M. BLAKE: Si mon honorable ami dit que cette disposition aura son effet dans cette session, j'en serai très heureux.

M. BEATY: Oui.

Motion adoptée.

BILLS PRÉSENTÉS.

Les bills suivants ont été séparément adoptés et lus pour la première fois:—

Bill (N° 9) pour amender les différentes lois relatives à la compagnie du chemin de fer Toronto, Grey et Bruce.—(M. Kilvert.)

Bill (N° 10) pour amender de nouveau l'acte relatif à la constitution en corps légal de la compagnie du chemin de fer de la vallée de la Saskatchewan-Sud.—(M. Kilvert.)

Bill (N° 11) relatif à l'union de certaines églises méthodistes y mentionnées.—(M. McCarthy.)

Bill (N° 13) pour abroger l'acte déclarant inhabiles à siéger ou à voter dans la Chambre des Communes du Canada les membres des conseils législatifs et des assemblées législa-

tives des provinces qui forment actuellement ou qui formeront plus tard partie du Dominion du Canada.—(M. Onimet.)

FRAUDES DANS L'ADJUDICATION DES CONTRATS POUR EXÉCUTION DES TRAVAUX PUBLICS.

M. CAMERON: J'ai été prié par M. Casgrain de demander par motion la permission de présenter un bill (N° 12) pour amender l'acte relatif à la prévention la plus efficace de la fraude dont sont susceptibles les contrats dont l'adjudication entraîne la dépense de deniers publics.

Le bill est lu la première fois.

HAVRE DE BAYFIELD.

Sir RICHARD CARTWRIGHT demande si on a appelé l'attention du gouvernement sur les dommages causés par les récentes tempêtes au havre de Bayfield, et si c'est l'intention du gouvernement d'inscrire une somme dans les prévisions budgétaires pour ces réparations?

Sir HECTOR LANGEVIN: En réponse à l'honorable membre, je puis l'informer que mon attention a été attirée sur ces dommages du havre de Bayfield par les récentes tempêtes. La question d'inscrire une somme dans les prévisions budgétaires pour les réparations à faire à ce havre occupe actuellement l'attention du département.

TRAITEMENTS DES JUGES.

M. McMULLEN demande si c'est l'intention du gouvernement de présenter, dans le cours de la présente session, un bill pour égaliser et augmenter les traitements des juges des différents tribunaux du Dominion.

Sir HECTOR LANGEVIN: Je regrette de dire que le gouvernement n'est pas en état de répondre dès à présent à l'honorable monsieur.

LE CHEMIN DE FER GRAVENHURST ET CALLANDER.

M. COCKBURN, en demandant par motion copie de toute correspondance échangée avec les compagnies ou les particuliers au sujet de la construction ou du subventionnement du tronçon de voie ferrée projetée entre Gravenhurst et Callander, aussi copie de tout arrangement ou de toute proposition affectant ce chemin, dit: En faisant cette proposition, je désire que l'on comprenne que je ne suis animé par aucun désir d'embarasser le gouvernement ni de mêler des affaires particulières des compagnies ou des particuliers. Les circonstances dans lesquelles cet important sujet se trouve placé me font un devoir de m'enquérir de ce qui le concerne. Je n'ai pas besoin de parler aux honorables députés de l'importance qu'a ce tronçon ou cet embranchement destiné à servir des intérêts très considérables.

Les honorables députés se rappelleront que ce projet a déjà été très favorablement accueilli par la Chambre et que les députés appartenant à l'un et à l'autre parti ont voté à l'unanimité et avec plaisir la subvention magnifique dont cette entreprise a été dotée. Ce projet est si bien connu de la majorité de la population de tout le pays, que je n'ai pas besoin d'en parler bien longuement. C'est un projet qui promet beaucoup pour le commerce, tant comme grande voie que comme chemin local, et nombre de gens qui habitent les parties centrales et occidentales de l'Ontario, et particulièrement ceux qui sont fixés dans les nouveaux établissements de colonisation de la partie nord, commencent à s'impatienter et éprouvent du malaise à ce sujet. Bien qu'une belle subvention de \$12,000 par mille ait été, il y a quelque temps accordée à cette entreprise, nous voyons que rien n'a encore été fait—la première pelletée de terre n'a